

Utilisez la fonction [imprimer] de votre navigateur

Cyclisme - Dopage

L'"annuaire du dopage" recalé

Jeudi 30 juin 2005

Depuis mars, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a fait retirer d'un site Internet un "annuaire du dopage" cycliste qui recensait plus de 1.000 coureurs contrôlés positifs. Sur cyclisme.dopage.free.fr, l'annuaire recensait l'année du contrôle positif, le produit incriminé et la sanction prononcée s'il y en avait une. Mais pour la CNIL, "les données diffusées sont collectées à l'insu des personnes concernées et diffusées sans leur accord; elles sont conservées sans limitation de durée permettant ainsi une stigmatisation indéfinie des personnes; la divulgation de telles données, qu'elles soient ou non exactes, peut avoir pour effet de porter atteinte à la considération des intéressés ou à l'intimité de leur vie privée".